



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2014, le Conseil a adopté les règlements suivants :

- **Règlement numéro 249** intitulé « Règlement imposant les taxes foncières générales et spéciales et les compensations pour l'année 2015 ».

Ledit règlement a pour objet de fixer les taux de taxes foncières générales et spéciales ainsi que les compensations pour l'année 2015.

- **Règlement numéro 250** intitulé « Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2015 ».

Ledit règlement a pour objet d'établir la tarification pour le financement de certains, biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2015.

- **Règlement numéro 251** intitulé « Règlement sur les permis et certificats ».

Ledit règlement a pour objet de réviser certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats actuellement en vigueur et d'en faciliter l'application.

Toute personne intéressée qui désire prendre connaissance desdits règlements peut le faire en se présentant au bureau de la Ville au 11, rue Principale Sud, Sutton, Québec, durant les heures de bureau.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **14<sup>ième</sup>** jour du mois de **janvier** de l'an **2015**.

*Julie Lamarche*  
*Greffière adjointe*